

<http://enseignants.se-uns.org/Mutations-inter-EPS-2018-compte-rendu-de-la-FPMN>



Enseignants de l'Unsa

# Mutations inter EPS 2018 : compte-rendu de la FPMN

- Je suis... - Prof d'EPS - Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

La Formation paritaire mixte nationale (FPMN), chargée d'examiner et valider les demandes de changements d'académie des enseignants d'EPS (PEPS, CE d'EPS et Agrégés d'EPS) pour la rentrée 2018 s'est tenue ce mardi 27 février.

Les élu-e-s nationaux du SE-Unsa y ont siégé pour veiller au bon traitement des situations des collègues enseignants d'EPS leur ayant confié leur dossier, pour tenter de débloquent des situations complexes et pour faire un premier bilan de ce mouvement inter 2018 dans un souci d'amélioration.

En amont de cette FPMN, le SE-Unsa par sa déclaration d'ouverture ([lire notre article général](#)) a remercié les services pour la qualité des documents de travail mais a néanmoins dénoncé l'envoi du projet d'affectation aux collègues en amont de tout travail de vérification. Engendrer confusion et faux espoirs sur un élément de carrière aussi important que les mutations est irresponsable !

Les élu-e-s du SE-Unsa ont également regretté l'absence de groupes de travail issus des comités techniques académiques pour l'élaboration des calibrages (besoins en personnels sur chaque académie). Ce travail aurait permis d'une part de déterminer au mieux les besoins en EPS de chaque territoire et d'autre part de donner aux enseignants d'EPS une vision plus précise lors de leur demande de mutation.

Malgré cela mais avec ténacité, le SE-Unsa a réussi à obtenir 6 capacités supplémentaires en EPS, soit 6 mutations de plus, sur des académies où cette demande d'augmentation de la capacité d'accueil permettait de solutionner des situations personnelles complexes.

Au bilan, ce sont 2794 collègues enseignants d'EPS qui ont participé aux opérations de mutations inter-académiques de cette année.

- 1634 ont obtenu satisfaction sur un de leurs voeux : 1239 sur le voeu n°1 (44,3%) et 395 sur le voeu n°2 et plus (14,1%)
- 40 ont été affectés par extension des voeux (1,4%)
- 1060 n'ont pas réussi à muter (37,9%)
- 2 collègues ont obtenu un poste spécifique (0,1%)
- 58 collègues ont demandé une annulation de leur participation (2,1%)

Concernant les nouvelles règles du mouvement 2018, le SE-Unsa a alerté sur les problèmes d'interprétation de certains rectorats des critères d'attribution des points au titre du CIMM (Centre des intérêts matériels et moraux). Pour le SE-Unsa, l'attribution de ces points doit être traitée par les rectorats d'accueil afin de garantir l'équité de traitement des demandes.

De même, si le SE-Unsa a accueilli favorablement la bonification APC (Autorité parentale conjointe), il a dit vouloir aller plus loin en prenant en compte toute situation de garde alternée ou droit de visite quelle que soit la situation professionnelle de l'ex-conjoint-e. La société évolue, les règles de mutations doivent aussi évoluer et notamment intégrer les situations sociales (dépendance des ascendants, tutelle d'un proche, ...).

Concernant le traitement des situations de handicap notamment dans le cas des mutations simultanées, le SE-Unsa a signalé la persistance de disparités. Des consignes claires doivent être données aux académies et le ministère de l'Éducation nationale doit intervenir auprès des MDPH pour assurer une instruction rapide des demandes de RQTH des candidats à la mutation.

Le SE-Unsa a enfin réclamé la tenue d'un groupe de travail à la DGRH dès cette fin d'année scolaire afin de faire un bilan des opérations de mutation 2018 et proposer des améliorations concrètes pour le mouvement 2019.

A l'issue de la FPMN, les élu-e-s du SE-Unsa ont informé tous les collègues enseignants d'EPS dont ils ont suivi les

## **Mutations inter EPS 2018 : compte-rendu de la FPMN**

---

dossiers du résultat de leur mutation inter-académique et les ont mis en contact avec nos responsables locaux afin qu'ils réalisent maintenant leurs vœux pour la phase intra-académique.

Enseignant d'EPS et nouvellement affecté sur une académie ?

Contactez-nous pour être aidé dans vos vœux de mouvement intra par nos responsables locaux : [eps@se-unsa.org](mailto:eps@se-unsa.org)